

	District de Football des PYRENEES-ATLANTIQUES	COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FOOT ANIMATION <i>Réunion du 28 Novembre 2019</i>	<i>Page 1/1</i>
	PROCES VERBAL		

Présents : Jean Paul MARTIN – Jacques SALLES – Jean Claude SOUMASSIERES

Excusés : Stéphanie DE SOUSA – Aurore LACROUTS – André SEPE

- La Commission vous informe que, par décision du Comité de Direction du 12 Novembre 2019, mesdames Aurore LACROUTS et Stéphanie DE SOUSA nous ont rejoints.
- En raison des intempéries, beaucoup de plateaux des catégories U6/U9 et U11 n'ont pu avoir lieu. Ces plateaux ne seront pas reprogrammés par la Commission. Toutefois, les clubs qui le désirent, ont la possibilité de choisir une date pour jouer ces plateaux ; ils devront obligatoirement informer le District et la Commission du Foot Animation (couverture assurance).
- Dans toutes les catégories, il est rappelé que les feuilles de présence doivent être correctement remplies (date – poule – niveau). En cas de non-conformité, la Commission applique les amendes prévues dans le règlement financier du District.
- De même sont appliquées les amendes pour les licences manquantes.
- La Commission a pris connaissance de tous les courriers qui lui ont été adressés.

La Commission Foot Animation.